



SÉANCE 3:

- L'évaluation: fonctions, principes, principes
- L'évaluation différenciée
- Activité à discuter

1. LES FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

La fonction institutionnelle	<p>L'institution demande aux enseignants d'évaluer leurs apprenants et de décider s'ils doivent passer en classe supérieure, s'ils obtiennent le diplôme convoité.</p> <p>L'évaluation est un instrument de certification du niveau des apprenants dans une zone géographique déterminée. Elle permet également d'effectuer des comparaisons (nationales et internationales).</p>
La fonction sociale	<p>Les parents des apprenants constituent des partenaires clés de l'institution scolaire. L'évaluation permet de conserver une liaison parents-enseignants grâce au livret d'évaluation (qui accompagne l'enfant en cas de changement d'école).</p>
La fonction pédagogique et didactique	<p>L'évaluation permet à l'enseignant de vérifier le niveau et les connaissances des apprenants qui sont sous sa charge afin de cibler la remédiation.</p> <p>La fonction pédagogique et didactique de l'évaluation s'illustre par le fait que l'enseignant vérifie si ses choix pédagogiques sont bons et de les réorienter si besoin.</p>

5. LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation
des apprentissages doit :

- faire partie intégrante du processus d'enseignement / apprentissage.
- reposer sur le jugement professionnel de l'enseignant.
- interpeller l'apprenant en misant sur sa participation dans les activités d'évaluation en cours d'apprentissage.
- s'effectuer dans le respect de la diversité et des différences favorisant l'atteinte des objectifs
- refléter un agir éthique partagé par tous les intervenants.

6. L'évaluation dans une classe de FLE au Maroc

1. Pratiques d'Évaluation et Fonction

- L'évaluation en FLE au Maroc doit équilibrer ses fonctions **normative/certificative** (mesurer et valider les acquis) et **formative/régulatrice** (aider à l'apprentissage).
- Il y a un impératif de transition d'une vérification des savoirs grammaticaux et lexicaux vers l'évaluation comme un véritable **outil d'apprentissage**.
- Les approches contemporaines insistent sur l'importance de l'**autoévaluation** et de la **réflexion** de l'apprenant adulte sur son propre processus.

2. Défis Contextuels et Linguistiques

- Un défi majeur est posé par l'hétérogénéité linguistique et le statut du français dans un environnement principalement arabophone/amazighophone.
- L'évaluation des compétences de communication orale est rendue complexe par l'écart entre l'exposition médiatique et l'usage social réel de la langue.
- Les enseignants doivent concilier les attentes culturelles (parfois axées sur la mémorisation) avec les exigences du CECRL, qui mettent l'accent sur l'interaction sociale et la médiation.



3. Alignement sur l'Approche par Compétences (APC)

- Les réformes éducatives marocaines exigent un alignement sur l'**Approche par Compétences (APC)**, nécessitant de dépasser l'évaluation des savoirs isolés.
- L'évaluation doit mesurer la capacité de l'apprenant à **mobiliser et intégrer** l'ensemble de ses ressources pour réaliser des **tâches complexes et authentiques**.
- L'utilisation de **scénarios authentiques** (études de cas, simulations, projets) est essentielle pour évaluer l'**agir professionnel** et la **transférabilité** des acquis, soutenant ainsi l'employabilité et l'apprentissage tout au long de la vie.

4. Apport des Dispositifs Numériques et de l'Autonomie

- L'intégration du **numérique** et du **connectivisme** introduit de nouvelles méthodes d'évaluation, notamment dans le cadre du *blended learning*.
- Les plateformes numériques facilitent les **évaluations diagnostiques** rapides et la création de **portfolios numériques** pour le suivi de l'autoformation médiatisée.
- Ces outils renforcent l'**autonomie** et la **métacognition** de l'apprenant adulte, faisant de lui l'acteur principal de son processus d'évaluation.

Évaluer?

Différencier?

- Point d'entrée: les postulats de Burns

(Burns, R.W, 1972, édités dans «Essor des didactiques et des apprentissages scolaires», JP ASTOLFI, 1995

Il n'y a pas deux apprenants qui :

1. apprennent à la même vitesse,
2. apprennent au même moment,
3. utilisent les mêmes techniques d'étude,
4. résolvent les problèmes de la même manière,
5. possèdent le même répertoire de comportements,
6. ont le même profil d'intérêts,
7. sont motivés par les mêmes buts.

LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

- DÉFINITION

□ La différenciation pédagogique = une démarche qui met en œuvre un ensemble diversifié de moyens d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre à des élèves d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs et, ultérieurement, la réussite éducative. (Le Conseil supérieur de l'éducation, 2003),

□ Elle se définit comme :

- Une pédagogie individualisée qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation de formation.
- Une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches et d'outils s'opposant ainsi au fait que tous doivent travailler au même rythme, dans la même durée et par les mêmes itinéraires.

- Les quatre dispositifs d'entrée de la différenciation retenus sont au niveau :

- des **contenus** : sur quoi la tâche va porter ;
- des **productions** : ce que vont fournir les élèves, leurs résultats ;
- des **processus** : comment la tâche va être exécutée ;
- des **structures** : les modalités d'exécution de la tâche.

L'ÉVALUATION DIFFÉRENCIÉE

- Finalités et principes

- L'expression différenciation de l'évaluation est utilisée pour décrire les incidences de la différenciation pédagogique sur les pratiques évaluatives.
- Les principes de la différenciation en évaluation:

Le besoin de différenciation en apprentissage comme en évaluation naît de l'hétérogénéité.

La différenciation profite à tous les élèves, qu'ils soient particulièrement doués ou en grande difficulté.

L'implication active de l'apprenant permet de mettre en place des pratiques de différenciation en évaluation.

La différenciation en évaluation doit être planifiée en concordance avec la différenciation en apprentissage.

La différenciation en évaluation doit être planifiée en concordance avec la différenciation en apprentissage.

La différenciation pédagogique est facilitée par une démarche d'évaluation préalable (évaluation initiale ou diagnostique).

- Les niveaux de différenciation de l'évaluation

- Le cadre de référence en évaluation des apprentissages propose trois niveaux de différenciation de l'évaluation :

La flexibilité pédagogique

L'adaptation

La modification

- **La flexibilité pédagogique** = la souplesse qui permet d'offrir des choix à l'ensemble des apprenants au moment des situations d'apprentissage et d'évaluation. Ainsi, l'enseignant peut prendre en considération les besoins des élèves à risque d'échec; il peut aussi mettre en place des mesures d'enrichissement pour les plus doués.

Dans tous les cas, l'enseignant propose des défis raisonnables et variés aux élèves.

- *Exemples* : proposition de différents problèmes à résoudre, de questions à traiter ou de productions à élaborer liés à une même compétence.

L'adaptation consiste à apporter un changement dans la façon dont se présente l'évaluation pour l'apprenant ayant des besoins particuliers généralement nommés dans le plan d'intervention établi par la direction de l'école.

Exemples : réaménagement du texte : utilisation de gros caractères, aération des documents, ...etc;

La modification consiste à apporter du changement dans la nature même de l'évaluation

Exemples: étalement de la tâche sur plusieurs périodes, augmentation de la durée de l'évaluation, réduction du nombre des questions,..etc;

Activité 1: travail sur le texte de Charles Hadji : « pour une évaluation humaniste » (2018)

- Idées principales du texte

- Du point de vue de la conduite des pratiques de l'enseignant (e) en matière d'évaluation, l'importance est accordée aux objectifs tout en gardant à vue le but final.
- L'évaluation doit avoir une fin voire un rôle dans l'action pédagogique. Comment?
- Deux éléments à prendre en compte: 1. les activités et les tâches doivent viser des compétences bien définies. 2. L'enseignant est amené à expliciter et étayer, objectivement, à partir d'indices, les objets d'évaluation pour chaque apprenant.
- Mention des différents types et fonctions de l'évaluation.
- Chaque type d'évaluation a sa propre légitimité voire sa finalité.
- Savoir évaluer « à propos » signifie que chaque type d'évaluation est caractérisé par le choix des moments, des situations et des outils d'évaluation.
- L'auteur privilégie l'évaluation qui contribue à la valorisation de ceux sur qui elle porte
→ mise en évidence des progressions et des réussites. Pourquoi? Parce que l'évaluation doit être un outil au service des plus faibles, des démunis pour les valoriser et leur donner une deuxième chance pour réussir.
- L'émergence d'une évaluation « humaniste » = pratique sociale dont le but est la valorisation des personnes par la conception des actes réfléchis et éclairants faisant principes d'équité et d'égalité des chances.